

LE CENDRE

DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME
ARRONDISSEMENT DE CLERMONT-FERRAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : 30 juin 2022

Date de la séance : 6 juillet 2022 à 18h30

Nombre de conseillers municipaux : 29

Nombre de présents : 18

Absents avec procuration : 6

Absents : 5

Présents : Mme Jacqueline BOLIS - MM. Jean-Marc BRUSTEL - Florian CATINOT - Thibaut FABRY - Pierre FERNAND - Mmes Christelle GERMAIN - Sabrina LARRIEU - Adrienne LIBIOUL - M. José MAGALHAES - Mmes Christel MARCHENAY - Aurélie MEJEAN-LAPAIRE - M. Sébastien MORIN - Mme Sylvie PARIS - MM. Bruno PONTRUCHER - Jean-Paul PRESLE - Hervé PRONONCE - Jean-François RAZAVET - Mme Karine VALLUY.

Absents avec procuration : M. Nicolas BERNARD procuration Mme Adrienne LIBIOUL - M. Jacques DUBOISSET procuration à Mme Sylvie PARIS - Mme Margaux FOURTIN procuration à M. Pierre FERNAND - MM. Pierre MESURE procuration à M. Bruno PONTRUCHER - Mme Vanessa PASDELOUP procuration à Mme Karine VALLUY - M. Mickaël VAZ LAVRADOR procuration M. Sébastien MORIN.

Absente : Mme Nastascia ACCOT - M. Damien BONJEAN - Mme Sandrine BONNET - M. Ludovic DEPLAGNE - Mme Valérie MONTEIRO.

Secrétaire de séance : Mme Karine VALLUY

Président de séance : M. Hervé PRONONCE

N°22/07/06/014

OBJET : Réhabilitation du groupe scolaire Henri Barbusse/Les Fontenilles - tranche ferme : attribution des marchés de travaux.

Dans le cadre du projet de réhabilitation du groupe scolaire Henri Barbusse/Les Fontenilles, il est nécessaire de retenir l'ensemble des candidats des 19 lots techniques issus du marché de travaux. Cette attribution concerne les travaux de la tranche ferme correspondant à la construction du périscolaire et de la restauration. Ce marché de travaux a été publié le mercredi 20 avril 2022. La remise des offres a été fixée au lundi 23 mai 2022. L'ouverture des plis a eu lieu le mardi 24 mai 2022. Permettant au Maître de procéder à l'analyse des candidatures et des offres.

Réunie le 21 juin 2022, la commission d'appel d'offres (C.A.O) a émis un avis favorable pour l'attribution des 19 lots aux sociétés ci-dessous désignées :

LOT	OBJET	SOCIETE	MONTANT HT	MONTANT TTC
1	DESAMIANTAGE	ADS	103 334,20 €	124 001,04 €
2	DEMOLITIONS	ATTAC BETON	15 345,60 €	18 414,72 €
3	FONDATIONS SPECIALES	FRANKI FONDATION	55 900 €	67 080 €
4	GROS ŒUVRE	CHAMBON	509 766,33 €	611 719,60 €
5	BETON DE CHANVRES	CHAMBON	58 997,43 €	70 796,92 €
6	STRUCTURE CHARPENTE BOIS-OSSATURE ET BARDAGE	SUCHEYRE	589 630 €	707 556 €
7	BARDAGES COUVERTURES ZINGUERIE	DUCHE	232 353,51 €	278 824,21 €
8	MENUISERIES EXTERIEURES BOIS	MEUNIER MARNAT	143 070 €	171 684 €
9	SERRURERIE	BOURDOULEIX	55 588 €	66 705,60 €
10	MENUISERIES INTERIEURES	ADD	137 118,25 €	164 541,90 €
11	PLATRERIE FAUX PLAFONDS PEINTURE	CAROFF	229 992,83 €	275 991,40 €
12	CARRELAGE FAÏENCE	PRADIER	70 480,30 €	84 576,36 €
13	REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES	CARTECH	22 122,87 €	26 547,44 €
14	ELECTRICITE TELEVISION TELEPHONE	TERADE	151 675,93 €	182 011,12 €
15	PLOMBERIE-SANITAIRE CHAUFFAGE VENTILATION	MATHIEU GIRAUD	419 700,79 €	503 640,95 €
			y compris variantes obligatoires	
16	CLOISONS AGROALIMENTAIRES	SOPROMEKO	95 352,02 €	114 422,42 €
17	EQUIPEMENT CUISINE FROID ALIMENTAIRE	HORIS	247 995,28 €	297 594,34 €
18	TERRASSEMENTS GENERAUX VRD	COLAS	249 113 €	298 935,60
19	ESPACES VERTS	DEAT PAYSAGES	5 677,21 €	6 812,65 €

Pour rappel, l'estimation de l'ensemble des lots avant le lancement du marché de travaux était de 3 500 000 € HT. Selon la proposition émise par la C.A.O. ; le cumul total des montants des candidats retenus serait de 3 393 213,55 € HT.

De fait, et sachant que ces attributions et montants ont fait l'objet d'un avis favorable de la commission «finances» au cours de sa séance du 27 juin 2022, M. MORIN propose au Conseil Municipal :

- d'approuver l'ensemble des candidats pour chaque lot,
- et d'autoriser le Maire à signer la notification aux candidats retenus ainsi que toutes les pièces afférentes à la passation des marchés.

Les propositions du rapporteur, mises aux voix, sont adoptées et converties en délibération.

ADOPTE A L'UNANIMITE

POUR EXTRAIT CONFORME.

Le Maire,



Hervé PRONONCE

ACTE EXECUTOIRE

Publié le *11/07/2022*
Reçu en préfecture le *11/07/2022*

La Directrice Générale des Services,


Caroline SOULIGOUX.